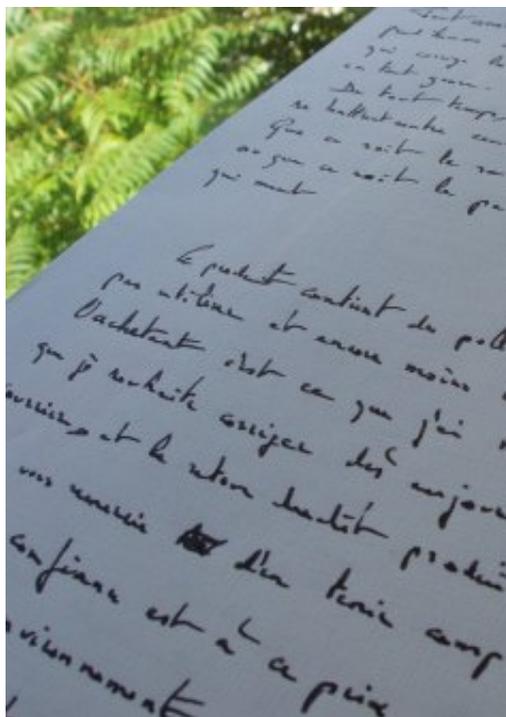


Un courrier est un vrai moyen d'action... surtout s'il accompagne une action concrète !



Vous trouverez dans cette rubrique des exemples de lettres qui ont pour objectif d'expliquer, argumenter, proposer sans agresser le correspondant dudit courrier, tout en étant ferme sur notre position.

Nous oublions pas qu'avant de savoir, [nous ne savions pas](#) !

Aussi, si vous estimez que vous pouvez, vous aussi, écrire une lettre, inutile de placer des insultes dans vos correspondances. Nous vous recommandons simplement d'être précis dans les arguments apportés et de montrer votre résolution, qui pourrait être par exemple informer votre destinataire que vous ne souhaitez plus acheter un ou plusieurs produit(s) incriminé(s) pour telle et telle raison. Ou indiquez que vous ne vous rendez plus dans tel magasin en raison de tel ou tel motif. Ces actions resteraient en vigueur tant que l'entreprise n'aurait pas agit.

Agir, c'est aussi écrire !

Écrit par Hervé le Grand

Samedi, 24 Juillet 2010 05:35 - Mis à jour Vendredi, 20 Janvier 2012 18:39

Pourquoi un tel choix ? *Creersansdestruire* estime qu'il est plus que temps d'agir, d'entraîner l'économie sur des voies saines et par conséquent prospères. Ici nous vous invitons simplement à y prendre part en participant à ce changement de cap. Les copies "Lettres adressées" aux maires, députés, sénateurs, ministres, premier ministre et président de la république, ainsi que celles adressées aux ONG donnent un exemple de ce que nous pouvons faire.

Accompagner un retour de produit par lettre !

Nous estimons que l'une des lettres les plus efficaces est celle qui accompagne les "retours d'un produit" avec copie aux élus. Évidemment, l'on peut estimer que cela ne sert à rien et que le seul retour obtenu sera une lettre de politesse. Peut-être est-ce vrai dans quelques cas rares ! Ici, nous nous considérons que cette action "**Retour de produit**"

est une contrainte réelle aux commerçants

à partir du moment où un pourcentage de leurs clients agit de la sorte. Dans ce cas, ils seront obligés de réagir car leur avenir dépend de leurs clients.

Renvoyer un produit au caractère nocif !

La "Lettre type" est écrite pour renvoyer un produit au caractère nocif ou fabriqué ou commercé selon un procédé indigne d'un fabricant ou commerçant engendrant un drame (pollution, expropriation, ruine, etc.). C'est un moyen que la société civile n'a pour l'instant pas utilisé et qui nous semble efficace pour empêcher de nuire. Le but de ces actions est précis : fédérer les actions pour engager une autre manière de faire du commerce, celle qui favorise les actes d'achats sains, seule garantie d'une société stable dans un environnement sain.

Nous pouvons être ensemble le changement à la condition que chacun de nous agisse vraiment dans le sens du "*Primum non nocere*"